

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 6 février 2018, un premier projet de résolution numéro **PP18-14003** intitulé : « Accorder, par résolution, l'usage « accessoires personnels » et l'usage complémentaire « école de formation spécialisé » de la catégorie C.2 ainsi que la réfection de la façade au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 7700 à 7706, avenue de Gaspé et 171-175, rue Villeray, en vertu du Règlement sur les P.P.C.M.O.I. de l'arrondissement (RCA04-14003). »

L'objet du projet de résolution est à l'effet d'autoriser l'usage « accessoires personnels » et l'usage complémentaire « école de formation spécialisée » de la catégorie C.2 ainsi que la réfection de la façade au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 7700 à 7706, avenue de Gaspé et 173, rue Villeray.

Ce projet déroge aux dispositions des articles 89.1 et 119 du Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283).

Ce projet vise la zone 0240 qui se situe sur la rue Villeray délimitée par les bâtiments à l'est de l'avenue de Gaspé et les bâtiments à l'ouest de la rue Saint-Dominique

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **15 février 2018 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.
3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.
4. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Montréal, le 7 février 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.